



HAL
open science

Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques

Jérôme Maucourant

► **To cite this version:**

Jérôme Maucourant. Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques. *Économie appliquée*: archives de l'Institut de science économique appliquée, 2003, 56 (3), pp.111-131. hal-00549535

HAL Id: hal-00549535

<https://hal.science/hal-00549535v1>

Submitted on 22 Dec 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jérôme Maucourant
Maître de conférences (HDR) à l'Université Jean Monnet
Membre de l'UMR 5206 « Triangle » (ENS-LSH, Lyon 2 et IEP de Lyon)
Téléphone : + 33 6 84 36 60 36
Référence électronique : <http://triangle.ens-lyon.fr/spip.php?article232>
Adresse électronique : maucourant.jerome@wanado.fr

Citer cet article : Jérôme Maucourant (2003), « Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques », *Economie Appliquée*, (56), 3, pp. 111-131.

Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques

Introduction

Beaucoup d'économistes se sont ralliés à l'individualisme méthodologique qui apparaît comme une garantie de scientificité. Le travail de Marx et des "vieux" institutionnalistes¹ sont ainsi rejetés, sauf à être réinterprétés dans un cadre individualiste. L'histoire économique, pendant longtemps, a ignoré cette évolution de la science économique, laquelle débute dans les années 1970. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Il nous semble donc important d'éclairer certains aspects des rapports entre économie et histoire. La discussion de l'œuvre de North constitue un point départ obligé. Cet auteur incarne les ambitions et les ambiguïtés de ce nouveau point de vue économique sur l'histoire. Inspiré par l'individualisme comme méthode, tout en maniant quelques références à Marx, North relativise le poids de la détermination par le marché afin de jeter les fondements d'un œcuménisme dont l'objectif avoué est de faire de l'histoire économique une annexe de la théorie économique². L'unification de la science économique par un langage commun l'instituerait comme science véritable. La science économique aurait annexé dès lors le champ historique après la supposée conquête de la sociologie et de l'anthropologie.

Il est important de noter que l'œuvre de North est à la marche de l'économie standard : elle peut constituer, pour des économistes hétérodoxes, un moyen d'établir un dialogue académique fécond³. Or, nous proposons de démontrer que l'adoption des postulats northiens pose parfois plus de difficultés qu'elle n'en résout. C'est d'ailleurs très curieusement certains aspects problématiques de l'héritage marxiste qui se trouvent réintégrés dans le travail de North. Nous avons choisi de décliner notre proposition générale sur la question du contenu empirique de quelques résultats néoinstitutionnalistes en histoire. Nous montrerons pourquoi la tentative de dépassement du paradigme néoclassique par North,

¹ Nous pensons, notamment, à T. Veblen, W. Mitchell et J. Commons. Quant à cet auteur, on pourra se référer à un numéro récent des Cahiers d'Economie Politiques qui en rappelle tout l'intérêt : voir Guéry [2001].

² C'est bien le sens de l'attribution du Nobel à D. North selon C. Goldin [1995].

³ Pour un point de vue différent du nôtre, voir Dockès [1998].

par ceux qui se réclament de lui ou qui en sont proches⁴, peut être discutée. Le mode de validation des hypothèses néonstitutionnalistes, selon des modes poppériens ou non, ne retiendra pas notre attention : c'est la cohérence interne de certains énoncés qui doit être, selon nous, l'objet premiers des débats⁵.

L'œuvre de cet North nous retiendra dans une première partie à travers l'examen de son interprétation de la "*révolution néolithique*" et de l'économie médiévale. Certes, pourrait-on nous objecter, les édifices théoriques que nous examinons sont, pour une part, antérieurs au milieu des années 1980 et North a effectivement regretté, au début des années 1990, ses anciennes explications trop fondées sur le postulat de l'"*efficience*" des "*arrangements*" institutionnels. Or, notre propos n'est pas d'établir un bilan du travail de North, ce qui serait par ailleurs du plus haut intérêt, mais de discuter de phénomènes précis interprétés en terme de "*coût de transaction*" ou de "*droit de propriété*" : ce sont ces interprétations qui demeurent le legs essentiel de North à l'économie historique⁶. Dans une deuxième partie, nous examinerons des points de vue, impensables sans North, et relatifs au champ des études historiques qui nous intéresse. D'abord, nous discuterons des thèses de M. Silver qui invoque les coûts de transaction pour expliquer les spécificités "*institutionnelles*" de l'Antiquité : mais, curieusement, cet auteur minore au besoin l'importance des coûts de transaction requis par les marchés afin de célébrer leur existence et leur force dès les premiers temps de l'économie. Ensuite nous rendrons compte du travail de Lyttkens relatif à l'analyse économique de la démocratie antique selon les hypothèses de la nouvelle économie institutionnelle : la clarté de ce travail permet de mieux mettre ce qui constitue, selon nous, certaines limites à cette économie du politique. Enfin, nous évoquerons les résultats de J. Adams qui tente une synthèse entre North et Polanyi. Dans une troisième et dernière partie, il est suggéré un examen très partiel des conditions d'un dialogue entre économie et histoire.

⁴ Nous sommes conscients des limites de notre esquisse qui ne vise qu'à repérer une sorte de néoinstitutionnalisme représentatif en histoire. Mais, si la construction de ce domaine de recherche est nécessairement *artificielle*, elle n'est pas *arbitraire* : l'approche en termes de coûts de transaction est un dénominateur commun remarquable.

⁵ La fin de notre démonstration est donc que l'irruption de méthodes propres à la science économique orthodoxe en histoire ne procède pas de la force intrinsèque de l'idée vraie. Il est certes possible de faire une étude faisant appel aux ressources de la sociologie de la connaissance : souvent, le travail en sciences sociales a quelques difficultés à s'émanciper des valeurs et des déterminations institutionnelles si changeantes qui l'environnent. Ce n'est toutefois pas l'objet du présent article qui analyse simplement, à partir de quelques exemples, le contenu logique et l'apport empirique du modèle des coûts de transaction appliqué à l'histoire. Il ne s'agit ainsi pas pour nous d'évaluer de façon prospective ce qui pourrait être fait des dernières intuitions de North : notre propos est donc fort différent de P. Vandenberg [2002]. Remarquons que les synthèses northiennes les plus abouties ne nous semblent pas donner de résultats satisfaisants du point de vue de l'interprétation des matériaux empiriques : c'est le sens de notre critique du travail de J. Adams. La question se pose donc de savoir s'il est utile de persévérer dans une sorte de réforme du néoinstitutionnalisme.

⁶ Nous sommes donc parfaitement conscients de la critique que North [1990, p. 7] adresse à son propre modèle de l'économie médiévale (développé dans North et Thomas [1973]). Néanmoins, même si North reconnaît, au tournant des années 1980, que l'Etat ou les formes politiques sont des facteurs cruciaux à prendre en compte, autrement que sous la forme du « *contrat* », on peut noter, avec R. Rollinat [1997, p. 206] : « *que c'est toujours par rapport à la nécessité d'abaisser les coûts de transaction et de stabiliser les droits de propriété que l'Etat est amené à agir* ». En effet, North [1979] reprend, avec d'autres mots, des thèses fort anciennes quant aux « *sociétés hydrauliques* » dont la forme politique serait le « *despotisme oriental* ». Mais, que penser de l'idée selon laquelle c'est l'irrigation centralisée qui rend compte du contrôle par l'Etat ? L'historien P. Briant [1980, p. 421] remarque dans un cadre marxiste, en ce qui concerne un de ses sujets d'étude, que c'est l'édification de « *grands ouvrages royaux qui rendent parfaitement inopérantes les petites installations auparavant décentralisées* » : ceux-ci permettent une véritable spoliation des « *communautés de bases* » consécutivement à la monopolisation par le roi d'une ressource si essentielle, l'eau dans ce cas particulier. En reprenant cette terminologie marxiste, il se peut fort que ce soient les rapports sociaux qui déterminent la nature des forces productives et leurs développements. On comprend pourquoi North, en dépit de ses regrets, ne produise pas des grandes interprétations à l'image de celles qu'il fit dans les années 1970 : il lui faudrait rompre de façon brutale avec l'économie standard. Plus récemment, North ne semble pas pouvoir produire des énoncés "testables", ce qui était pourtant une ambition manifestée en 1977 dans sa critique du travail de Polanyi (voir Denzau, North [1995]).

1. À propos du contenu empirique de deux modèles de D. North

La « révolution néolithique »

North affirme que la révolution néolithique résulterait de l'institution des premiers droits exclusifs de propriété permettant un dispositif d'incitations favorables à la croissance [North et Thomas, 1997, p. 241]. Ceci signifie que les formes collectives de propriété sont efficaces car elle sont de quasi-propriétés privées. D'une certaine façon, North soutient que la fin de l'histoire est tout entière contenue dans ses prolégomènes. Pour arriver à ce résultat, il invoque le postulat selon lequel, les tribus de chasseurs-cueilleurs, devant faire face à la croissance démographique et vivant sous le système de la "propriété commune", ne peuvent que sur-utiliser les ressources. Le néolithique trouve son fondement dans l'exclusion des "outsiders" et une limitation de l'exploitation des ressources par les "insiders" [p. 239] : ceci signifie l'adoption de la "propriété communautaire exclusive" [p. 235]. Dès lors, l'homme donnerait libre cours à sa créativité dans ce cadre plus incitatif.

North reprend alors un schéma séduisant, mais discutable, selon lequel les groupes se comportent comme s'ils adoptaient les règles efficaces, ce qui d'ailleurs ne peut manquer de se réaliser si l'on veut rendre ainsi compte de la survie et de la prolifération de ces groupes. Nous arrivons à un paradoxe dès qu'on aborde un domaine où les faits cruciaux devant être testés manquent singulièrement : l'existence même d'une institution semble relever d'une nécessité absolue. L'argumentation de North s'immunise ainsi contre toute forme de critique : ce qui existe l'est parce que ce ne peut être autrement. Les "droits de propriété" surgissent à un moment que le narrateur juge crucial pour les besoins de son histoire : de façon à rassurer le lecteur, il est simplement affirmé qu'il n'y a là aucune espèce de vice "tautologique" [North, 1982].

Mais, ne faudrait-il pas disposer de preuves plus directes qui établiraient, que le produit marginal de la chasse-cueillette est tombé en dessous du produit marginal d'élevage-agriculture ? Enfin, North n'est pas conscient du fait suivant : "Une agriculture nomade sur brûlis ne nécessiterait pas des droits de propriété significativement différents de ceux en vigueur dans les groupes de chasseurs-cueilleurs" [Mayhew, 1982, p. 571]. Une première conclusion se dessine de l'examen de ces résultats produits par North : le point de vue évolutionniste associé à un refus du réalisme des hypothèses conduit à des argumentations qui n'ont que peu de contenu empirique.

Une nouvelle histoire de l'économie médiévale

Bien qu'antérieur, le modèle du servage selon par D. North et R. Thomas [1973] est moins radical. Mais, il demeure problématique. Refusant de voir dans le servage une institution exprimant une asymétrie entre groupes sociaux, il est fait mention de "dispositions contractuelles" efficaces pour l'époque [p. 48] "en l'absence d'une économie du marché" [p. 48-49]. Ces auteurs tentent de rendre compte des coutumes du "système seigneurial" et de leurs évolutions grâce à une approche fondée sur une définition des coûts de transaction. La réussite même des "arrangements" conclus sur le domaine féodal préparerait une mutation qui est la négation de celui-ci en raison « du développement d'une économie de marché » [p. 58]. En effet, la croissance démographique entraînerait mécaniquement une croissance du commerce. North suppose l'existence d'une dotation différentielle en facteurs de production selon les régions, laquelle, dans la plus pure tradition des analyses néoclassiques du commerce international, permet d'en déduire un essor du commerce du fait de l'exploitation spontanée des avantages comparés. Certes, il serait possible de contester cette vision de l'économie médiévale du XIIe siècle : elle implique des hypothèses trop fortes quant à la nature des institutions marchandes et la possibilité de l'exploitation des gains à l'échange. Avec North et Thomas, ce qui commence à peine à

devenir vrai dans l'Europe du XVIIIe serait déjà évident cinq siècles auparavant. Admettons, néanmoins, que ce sont les facteurs mis en évidence par North et Thomas qui poussent à la généralisation des prestations en argent [pp. 59-60]. Il nous faut alors souligner d'autres difficultés.

D'abord, les deux auteurs font comme si les règles de fixation de la rente obéissent aux mécanismes d'une économie de marché développée. Plus encore, le retour à la pratique archaïque du paiement en travail au XIIIe siècle est expliqué étrangement dans leur modèle : il s'agirait du moyen le moins coûteux pour rehausser la valeur de la rente. Le recours aux vieilles coutumes aurait donc évité des procédures sans fin de renégociation [p. 88] : mais, on doit s'étonner, avec Field [1981, p. 189-190], de l'hypothèse selon laquelle le retour des anciennes structures institutionnelles soit le choix le moins coûteux. En effet, une évolution majeure et rapide vers d'autres institutions ne serait-elle pas moins coûteuse que la conservation des anciennes institutions ? C'est d'ailleurs ce que North et Thomas supposent pour expliquer la fin du servage. L'on est donc en droit de se demander ce que ce type d'argumentation explique vraiment.

Au-delà de cette question de méthode, il est surprenant de souligner que North note lui-même que le retour aux vieilles dispositions implique des problèmes "*notoires*" de flânerie paysanne : ceci pèse-t-il si peu lourd dans le calcul ? La rationalité seigneuriale serait-elle donc défaillante ? On comprendra pourquoi il convient de mettre en garde certains historiens contre "*la maladie de l'apriorisme*" [Field, cité par Rollinat, 1994, p. 38]. Ces difficultés, dues à l'*apriorisme* latent dans l'approche de North et Thomas, sont encore plus visibles pour ce qui est de l'interprétation de la fin de l'ère féodale. Après avoir expliqué que la croissance démographique entraîne le déclin du féodalisme, ils affirment maintenant que la décroissance démographique du XIVe siècle œuvre dans le même sens. Le problème crucial est alors celui de la vive concurrence des seigneurs autour d'une main d'œuvre devenue très rare [North et Thomas, pp. 115-116]. Toutefois, comme le rappelle Field [1981, p. 191] évoquant le travail de Domar, on pourrait tout aussi bien conclure à un retour au travail forcé du fait même de la croissance du ratio terre/travail, comme cela se passe dans les pays de l'Est de l'Europe.

Il est bien sûr compréhensible que l'école néoinstitutionnelle ait de la peine à admettre que les facteurs institutionnels ne soient pas réductibles à de purs facteurs économiques, au sens où le courant dominant comprend cet adjectif "économique" : c'est pourtant les limites même de leur analyse économique que met en lumière cette fin du servage, ici, et sa réactivation, là-bas. Les raisons pour lesquelles un rapport social d'exploitation évolue, à partir d'une même base économique, soit vers une dissolution, soit vers une réactivation de ses traits originels, ne relèvent pas nécessairement de l'économie au sens où celle-ci est comprise habituellement. Granovetter [1985] a le mérite de montrer aux économistes l'impasse où l'on est conduit dès lors que l'on veut rendre compte des institutions de l'unique point de vue de l'"efficacité" [Swedberg, 1994, p. 254]. Il nous faut donc admettre la légitimité du propos de S. Pollard [1984, p. 19], commentant les travaux de D. North, qui dit : "*dans l'histoire véritable, cependant, les institutions sont l'expression de relations de pouvoir, et les formes qu'elles prennent ne sont pas déterminées par les intérêts de tous les membres de la société participant à des marchandages, mais par les intérêts du seul groupe en position de force*".

Occulter la force structurante des conflits sociaux et réduire les formes politiques et institutionnelles comme autant de ruses de la raison économique ôte à la démarche économique en histoire une bonne part de son intérêt. Cette occultation et cette réduction sont à relier aux postulats de la première l'école des "*droits de propriété*" [North et Thomas, 1973, p. 219]⁷. Tout se passe comme si ces économistes-historiens, très marqués par l'idéal individualiste moderne selon lequel le rapport social est un contrat, ont de la peine à inclure l'historicité dans leur analyse.

⁷ Pour une approche critique de cette théorie, voir Tartarin [1982].

2. Quelques modèles postérieurs à ceux de North

Comme nous l'avons évoqué, les modèles néoinstitutionnalistes appliqués à l'histoire peuvent prendre des formes assez différentes des propositions initiales de North : toutefois, entre la radicalité utilitariste de M. Silver [1985b] et le syncrétisme de J. Adams [1994], il ne nous semble pas que l'histoire économique soit annexée par la théorie économique.

M. Silver et le marché dans l'histoire

North a la prudence de ne pas affirmer l'immédiateté du modèle du marché pour comprendre les sociétés précapitalistes : c'est même l'objet de la mobilisation du modèle des coûts de transaction. D'une façon paradoxale, M. Silver [1985 b, p. 165] se sert la théorie des coûts de transaction pour faire apparaître des mécanismes de marché, à l'image de ceux que nous connaissons. À l'inverse, quand il réduit la place du marché, c'est pour prôner un utilitarisme radical quant à l'analyse des organisations économiques non-marchandes : l'aspect déterminant des coûts de transaction pour rendre compte des spécificités institutionnelles de l'Antiquité est lors utilisé largement⁸. La force et la faiblesse de Silver découlent de la façon dont la théorie des coûts de transaction expliquent la raison d'être du marché ou des organisations : tout se passe comme si l'absence de marché était, *ipso facto*, la reconnaissance du bien fondé de la théorie, puisque la théorie des coûts de transaction fonctionne ici comme une *interprétation* qui peut se passer d'investigation empirique. Une exposition de la théorie aux faits, ou aux autres théories⁹, n'a pas vraiment de place dans le système de Silver. À cet égard, il intéressant de remarquer que Silver [1983, p. 828] reconnaît *que la place des marchés dans l'économie de produits de base n'est pas bien définie*. Or, ce point est crucial : la caractéristique majeure de la subsistance de l'homme aux époques anciennes est de ne pas dépendre du "*mécanisme autorégulateur offre-demande-prix*", comme l'écrivent Mayhew *et alii*. [1985, p. 134] après Polanyi.

À la différence de North, qui semble lu avec un intérêt certain, les études de M. Silver sur le « *Proche-Orient ancien* »¹⁰ semblent susciter de fortes réserves en histoire ancienne. Notre propos, néanmoins, n'est pas de rappeler la critique historique du travail de M. Silver mais de montrer, du strict point de vue économique, l'aspect problématique de certaines hypothèses de cette œuvre. On rencontre ainsi le thème de la servitude volontaire comme contrat économiquement avantageux [Silver, 1985b, p. 149] : ce serait une hypothèse plausible expliquant que des communautés de paysans, libres autrefois et vivant dans des sociétés où l'irrigation se pratique à petite échelle, tombent massivement dans des formes de dépendance. En effet, la cession de leurs terres rendrait possible des compensations que peuvent donner les seuls détenteurs de richesses capables de tirer profit d'un système artificiel et extensif d'irrigation. Notons, de plus, que le modèle de Silver suppose l'existence d'un commerce suffisamment structurant pour entraîner la possibilité de tels gains à l'échange qui sont propres à modifier ainsi la structure sociale.

Mais, les changements de l'orientation de la production ne sont pas la preuve d'une détermination par le marché de la structure productive. A. Mayhew *et alii* [1985, p. 133-4] rappellent avec détails que bien d'autres facteurs peuvent être mobilisés pour expliquer ces évolutions, comme les changements démographiques ou climatiques. Il convient aussi d'être prudent sur l'existence d'opportunités

⁸ Voir à cet égard le chapitre 1, page 7 *sq.* intitulé « Gods as input and output of ancient economy » dans Silver [1985b].

⁹ Si ce n'est pour dire que les théories concurrentes, qui ne découlent pas de l'économie standard, ne sont pas scientifiques. Ce thème est récurrent dans le travail de Silver cité ici.

¹⁰ On peut se référer à Renger [1994] pour un état de la discussion. Il est intéressant de noter que cet historien est surpris par ce concept de « Proche-Orient ancien », qui englobe une aire allant du Levant à la Mésopotamie ; or, il y a une difficulté à traiter, de la même façon, des sociétés aux institutions et aux déterminations écologiques si différentes.

exploitables dans un système de marchés à des époques aussi anciennes : S. Humphreys [1969, p. 187] rappelle à cet égard un trait classique des économies archaïques, *la dissociation du commerce et de la production*. Rappelons-nous d'ailleurs que la question *empirique* de la place des marchés est une chose importante. C'est aussi parce que Silver refuse l'intérêt de la distinction, essentielle pour l'époque précapitaliste, entre le commerce extérieur et les marchés précapitalistes, que son argumentation ne nous semble pas pouvoir rendre compte de la spécificité des objets qu'il étudie¹¹.

Rien ne permet donc d'affirmer, comme il le fait, que la structure économique-politique soit *nécessairement* déterminée par les orientations du commerce extérieur. Il est en fait plus probable que la structuration politique de ces sociétés moyen-orientales, aux époques les plus anciennes, soit le facteur rendant possible l'exportation de portions du surplus économique extrait sur les classes dominées. Certes, selon Silver [1985a, p. 136] : l'«*idée selon laquelle le commerce repose sur l'existence de surplus a été bannie depuis longtemps de la science économique*». Que la notion de « surplus »¹² soit refusée par l'économie d'inspiration néoclassique est un fait ; ceci ne nous semble pas devoir rejeter toute pertinence à l'intuition classique qui comprend le *surplus* comme la manifestation d'une structuration en classes sociales. Or, la reproduction sociale se fait souvent par la monopolisation du commerce extérieur qui permet l'importation de biens de prestige utiles à la reproduction symbolique de sociétés hiérarchisées.

Un autre exemple de la nature singulière des arguments de M. Silver [1985b, p. 34-35] est son analyse du "*commerce de don*" comme "*un système de troc intertemporel mutuellement bénéfique*". Le rejet de la thématique socioéconomique de la réciprocité permet à Silver, encore une fois, de faire du travail de Polanyi l'objet privilégié de sa critique. Mais, ce type d'objection n'est pas neuf : P. Veyne [1976, 78], intéressé par les outils néoclassiques, s'était autrefois permis une telle hypothèse, peu importante il est vrai pour son travail¹³. Silver précise que le don/contre-don serait la conséquence de coûts d'information élevés caractéristiques du monde antique et de coûts non moins élevés de mise en œuvre des contrats. Ces caractéristiques, associées à la nécessaire rémunération de l'«*investissement de confiance*», rendraient compte des flagrantes inégalités de "*valeur*" des biens échangés qu'on pourrait parfois observer dans une transaction bien connue des égyptologues [1985b, p. 38]. Bien sûr, M. Silver mesure cette inégalité, et la justifie, par rapport à des «*prix d'équilibre de marché*» : toutefois ceux-ci ne sont, selon nous, que des êtres théoriques au statut méthodologique incertain, mais permettant d'expliquer à bon compte «*les surprises*» évidents. Parler de «*prix de marché*» et «*d'équilibre*» à l'avantage, d'une part, d'occulter la question de la force structurante des marchés à cette haute époque et, d'autre part, de nous faire admettre sans débat la fécondité du concept d'équilibre pour notre domaine d'étude. Ce type de détour théorique par l'invocation de l'«*investissement de confiance*», si faible du point de vue empirique, n'a qu'un objet : négliger la place des rapports politiques dans la détermination des «*prix*», place si importante dans cet âge de l'humanité. C'est pourquoi Polanyi [1977, p. 64-66] préfère parler d'ailleurs d'«*équivalence*» et non de «*prix*» pour les sociétés précapitalistes. Il conviendrait dès lors de rappeler la prudence de M. Weber [1923, p. 220] : il ne pratique pas en cette matière d'analyse rétrospective et indique simplement que le "*commerce par le don*" est une alternative à la guerre qui a pu évoluer vers des formes plus rationalisées.

¹¹ À la suite d'une intuition de Max Weber [1923, p. 218], cette distinction est développée par Karl Polanyi et son école qui montrent que le commerce extérieur (*trade*) est généralement lié, à l'origine, au système de réciprocité entre élites ; le principe de l'échange, incarné par les marchés précapitalistes et leurs «*market places*», n'est pas moins important, mais ultérieur : la séparation entre ces deux sphères de transaction est remarquable [Chapman, 1957]. D'où le concept de «*commerce sans marché*» que propose Polanyi [1957a]. Dès que se structurent les pouvoirs politiques, les systèmes de redistribution organisent ce type de commerce extérieur qui peut être un élément moteur des sociétés.

¹² Au sens d'un surplus ricardien.

¹³ Silver ne semble pas citer P. Veyne.

L'économie politique de la démocratie antique selon Lyttkens

Nous nous attacherons à un trait particulier du modèle de Lyttkens [1994] qui, pour être différent de celui de Silver [1985], relève d'un esprit commun à nombre de recherches néoinstitutionnalistes : une économie du politique pour mieux comprendre les institutions. Lyttkens [pp. 62-90] veut ainsi rendre compte du paiement des activités civiques par un problème de lutte contre le “ *passager clandestin* ” ; cette idée exprime le fait que le temps consacré à la politique a un coût implicite alors même que la majorité des citoyens tire avantage des institutions démocratiques : un tel paiement compensatoire aurait ainsi permis de rendre viable l'institution démocratique.

Il est à noter toutefois que l'émergence d'une dimension nouvelle du rapport au politique implique une redéfinition du rapport à la redistribution qui passe du stade “ *féodal* ”, incarné par Cimon, au stade “ *civique* ”, représenté par Périclès, selon l'analyse qu'en fait Polanyi [1977, p. 167]. En réalité, “ *la lutte de classes entre démocrates et oligarques, laquelle a joué un rôle si important dans l'histoire d'Athènes* ” [p. 166] doit être comprise à la lumière des principes de la redistribution « féodale »¹⁴, de la redistribution étatique et des “ *éléments de marché* ” comme les nomme Polanyi¹⁵. Nous faisons ici l'hypothèse que ce sont des luttes sociales qui pourraient expliquer l'émergence de ce type de paiements qui intrigue tant Lyttkens, car ceux-ci sont un moyen de rendre possible l'économie de la cité en sa forme démocratique : la production d'une certaine égalité, par une forme de redistribution des richesses, donne sens à la liberté des Anciens, laquelle n'est pas pensable dans un système de pure redistribution reposant sur des liens de vassalité. Deux raisons expliquent ceci.

D'une part, être libre pour les Anciens Grecs, signifie économiquement ne pas dépendre de la bonne volonté d'autrui. D'autre part, l'usage de ces richesses comme moyen de la liberté est subordonné au schéma connu suivant : entre la richesse, qui incite à démesure, et la pauvreté, qui pousse à l'indignité, l'idéal est la volonté d'établir une communauté de citoyens “ *moyens* ” ou “ *communauté des égaux* ” [Morris, 1994, p. 56 sq.]. L'inégalité peut ainsi nier l'identité collective en sa forme démocratique, telle qu'Athènes la pratique, et le sentiment de bienveillance réciproque qui tient le corps civique. Il nous semble donc que l'économie du politique proposée par Lyttkens n'explique pas le fait démocratique propre aux Anciens.

J. Adams : une nouvelle synthèse ?

La démarche de J. Adams [1988, 1994] est différente, *a priori*, de celle de Silver [1985b] ou Lyttkens [1994] : Adams se définit comme institutionnaliste, estimant que le concept d'institution selon l'école des coûts de transaction, est très proche des définitions inaugurales données par Veblen ou Commons. Voulant réconcilier la démarche de Polanyi et l'économie des coûts de transaction, il tente d'éclairer une singularité de l'histoire économique antique : le développement supposé d'un véritable *commerce de marché* à l'ère hellénistique. Comme nous l'avons vu, Polanyi distingue le commerce (*trade*) au sens d'un commerce *extérieur*, *a priori* non régi par des déterminations marchandes, des marchés archaïques : c'est pourquoi la naissance d'un commerce de marché, à une date précoce semble un fait intéressant à analyser. Adams propose ainsi d'expliquer la montée des rapports monétaro-marchands à l'époque classique du monde hellénique¹⁶.

¹⁴ Cet adjectif utilisé par Polanyi est impropre : nul fief n'est en jeu ici. Mais, il s'agit bien de pointer des éléments de vassalité.

¹⁵ Selon lui, ces « éléments » ne forment pas une connexion typique des marchés de l'économie de marché.

¹⁶ C'est-à-dire avant la conquête d'Alexandre

La limite de l'analyse d'Adams [1988] est un certain fonctionnalisme : « l'impérialisme »¹⁷ est le résultat « *d'efforts visant à résoudre le problème dû aux contradictions de deux systèmes d'échange* » car la question de l'exploitation ou des valeurs ne l'intéresse pas [p. 434-435]. Le seul fait économique pertinent serait l'imposition de formes communes d'échanges qui diminuent les coûts de transaction [Adams, 1994, p. 88]. La thalassocratie athénienne serait porteuse de prospérité par la réduction des coûts de transaction impliquée par une telle hégémonie. Il affirme même que la volonté des Athéniens relève d'une volonté économique *consciente* visant la diminution des coûts de transaction. Ainsi seraient réfutées les interprétations de P. Vidal-Naquet et M. Austin [1972, p. 145] expliquant les contraintes imposées aux membres de l'Empire athénien pour des raisons politiques. Adams [1944, p. 98] va même jusqu'à dire que ces deux hellénistes « *semblent perplexes* » en proposant ce type d'explication, ce qui n'est pas, à notre connaissance, suggéré par la lecture du livre de P. Vidal-Naquet et M. Austin.

Il est vrai que North, inspirateur d'Adams, estime que les explications fondées sur la prise en compte du politique, du social et du culturel sont *ad hoc*¹⁸ : d'où une « perplexité » qu'Adams croit lire là où elle semble absente. Tout se passe comme si, selon Adams, l'explication économique, au sens du courant dominant, était la seule à ne pas être *ad hoc*. À cet égard, notons qu'Adams affirme, quant à la monnaie, que le modèle apriorististique et fonctionnaliste fondé sur la prise en compte des « coûts de transaction » va de soi. Ne faudrait-il pas, au contraire, tester cette théorie qui prétend expliquer d'émergence des institutions. Il existe ainsi une théorie concurrente, une "*hypothèse politique*" relative à la naissance de la monnaie en Grèce ancienne [Servet, 1984], laquelle n'échappe sans doute pas à la critique, mais ayant un véritable contenu empirique et pouvant être comparée à une explication en termes de coûts de transaction qui manque à ce jour.

C'est pourquoi, au lieu de recourir à des théories qui projettent un schéma de fonctionnement du capitalisme moderne sur des sociétés pré-industrielles, il conviendrait, s'agissant de l'Antiquité de faire montre de plus de prudence. Remarquons ainsi, avec Moses Finley [1978], que le but de l'Empire athénien est plutôt de tirer des profits matériels directs de sa domination. Le moteur de cette course à la puissance est d'ailleurs à relier à la nature de la démocratie de l'Athènes classique [p. 83]¹⁹. Finalement, cette cité inscrit ses pratiques dans le cadre de la *Machtpolitik*, qui vise à son bon approvisionnement, laquelle diffère de la politique commerciale (*Handelspolitik*) des temps modernes [p. 82]²⁰.

¹⁷ Cet auteur fait référence à la politique de constitution de l'Empire athénien ; « l'impérialisme », dont il est fait mention ici, renvoie à une réalité différente de l'impérialisme de la tradition marxiste.

¹⁸ North [1977] pense ici à l'explication donnée par les « *historiens de l'économie* » pour rendre compte de l'affaiblissement du marché comme « *mode d'allocation des ressources* ». Le « social » serait donc un résidu de l'explication « économique » : ce trait de l'œuvre de North est très présent dans celle d'Adams.

¹⁹ Plus généralement, l'avancée de la « liberté », au sens que le monde grec classique donne à ce terme, pourrait être reliée au développement de l'esclavage. Comme l'écrit Finley [1959, pp. 170-171] : « *Le monde pré-grec (...) était très profondément un monde dépourvu d'hommes libres au sens où l'Occident en est venu à comprendre ce concept* ». Ceci ne signifie absolument pas que l'institution de l'esclavage soit le fruit de raisons économiques, ou l'inverse, qu'elle ne soit pas rentable. Le fait est que les « *hommes libres n'auraient pas accepté de travailler régulièrement pour autrui* » [Finley, 1979, p. 118]. On comprend donc la pauvreté du schéma economiciste pour le cas qui nous occupe ici.

²⁰ Il ne s'agit pas de dire que le modèle de Finley ne doit pas être revu : il est ailleurs critiqué aujourd'hui après être devenu une orthodoxie propre aux études de l'économie grecque. Pour une critique de Finley dans ce domaine, voir ainsi A. Bresson [2000] : celui-ci, pour le monde de la Grèce classique, plaide en faveur du concept d'« *économie à marché* ». Cet auteur estime que la place du marché a été trop négligée par les historiens finleyien : mais il n'adopte pas le modèle des coûts de transaction dans son analyse. De même, J. Andreau [2001], pour le monde romain, ne s'inscrit pas dans le paradigme finleyien de « *l'économie antique* », mais l'analyse qu'il donne des motivations économiques (voir Andreau [2003]) est fort éloignée de l'approche des coûts de transaction appliquée à l'histoire.

Les conclusions de J. Adams proviennent de l'identification discutable entre l'institution conçue par les institutionnalistes et la version qu'en donnent les néoinstitutionnalistes. Certes, ceux-ci ne pensent pas que les "institutions" soient des contraintes, ce qu'affirment les néoclassiques. Mais, les "vieux" institutionnalistes n'analysent pas les institutions selon le paradigme de l'économicité. L'analyse institutionnaliste traditionnelle ne réduit pas en effet, *a priori*, les institutions à un ensemble de règles partagées rendant moins coûteux pour les agents économiques le recours à l'échange : nul fonctionnalisme, nulle téléologie dans l'approche institutionnaliste originelle.

3. Quel type de rapport entre économie et histoire ?

Les développements précédents pourraient donner l'impression que la volonté de théoriser l'histoire économique n'a pas eu des résultats très probants, au moins en ce qui concerne l'approche néoinstitutionnaliste. Il pourrait dès lors sembler qu'un certain cloisonnement disciplinaire soit la meilleure garantie de scientificité. Pour éviter d'en venir à cette conclusion pessimiste, il n'est pas inutile de réexaminer quelques raisonnements et postulats, qui sont sans doute bien connus, mais qui sont à l'origine de ces rapports si difficiles entre l'économie et l'histoire.

La question première nous semble être la nature des organisations économiques. North [1977, p. 724] soutient à cet égard : "*Il est raisonnable de supposer que les forces qui mènent à la substitution des firmes par le marché peuvent nous aider aussi à expliquer les variétés des formes d'organisations économiques des sociétés du passé*". Or, le qualificatif de "*raisonnable*" accolé à une telle hypothèse pose problème. En premier lieu, les organisations économiques peuvent-elles se comporter, dans l'histoire, à l'image des firmes opérant dans les marchés capitalistes alors que, comme North ne cesse de le souligner, les structures institutionnelles sont dissemblables ? Il faut noter que ce raisonnement est une sorte de projection williamsonienne assez radicale sur l'histoire économique, alors que les concepts williamsoniens n'ont pas été conçus pour intégrer le matériau historique. Certes, il est possible d'objecter que l'évolution ultérieure de North semble impliquer une prise en compte plus profonde de l'historicité. Mais, les énoncés fonctionnalistes développés par North [1977] demeurent des références pour nombres économistes, du fait même de la capacité de séduction de ses premiers écrits²¹. Il est de surcroît vrai que le nouveau modèle de North n'existe pas encore, au moins comme modèle à fort contenu empirique : or, c'est là notre principale préoccupation.

Une deuxième question, relative au changement institutionnel, ne doit pas être éludée. Une difficulté majeure de ces premiers écrits est soulignée par Field [1981, p. 185] : seul un calculateur omniscient, jugeant au mieux des intérêts sociaux, pourrait décider du changement des règles en vigueur parce que connaissant le niveau absolu des coûts relatifs à la mise en application des nouvelles règles. En fait, la référence à l'individualisme méthodologique, qui s'accorde mal avec la présence de ce super-esprit, ne permet pas de rendre endogène la production des règles. Il n'y a pas de "méta-marché" efficace des règles, pourrions-nous dire. Dès lors la fréquence des arguments *ad hoc* est inévitable, privant la théorie de contenu empirique. Nous avons évoqué plus haut cette

²¹ C'est l'idée que l'évolution modèle les institutions de façon optimale. Un exemple peut être encore donné par une telle thèse dans F. G. Maier [1995, p. 712] : celui-ci voit dans la stricte limitation du pouvoir romain aux fonctions régaliennes traditionnelles, une décentralisation si bien agencée que les dépenses de l'Etat pouvaient être réduites au minimum *etc.*, autant de raisons expliquant la longévité de l'Empire. La décadence de l'Empire est alors analysée comme le fruit d'une réaction centralisatrice du centre due aux discordes entre les éléments de la hiérarchie du pouvoir : certains éléments avancés par l'auteur peuvent être intéressants ; il ne reste pas moins que l'appareil constitué par l'analyse des coûts de transaction, les droits de propriétés *etc.*, ne font pas vraiment avancer le débat. En effet, qu'est-ce que cette problématique apporte de nouveau par rapport à l'interprétation de Mises qui associe le « *dirigisme* » du Bas-Empire à la « *décadence* » ? Notons que la source de Mises est Rostovsteff [1926], lui-même tout à fait persuadé de la transhistoricité du marché. Nous ne sommes pas sortis de boucles herméneutiques, qui nous semblent de vrais obstacles aux progrès du savoir.

ambivalence méthodologique : tantôt le coût de mise en vigueur des nouvelles institutions pourra être évoqué pour justifier leur rejet à un moment donné de l'évolution historique ; tantôt, l'adoption des nouvelles règles signifie, que le coût du nouveau système était moins élevé²². Ceci ne va pas dans le sens de North [1977, p. 728] de fournir des "propositions falsifiables".

Faut-il alors garder l'ambition d'endogénéiser les règles dans un modèle économique, afin de sauver une fois encore l'idée de déterminismes économiques efficaces "en dernière instance" ? L'on doit en effet toujours discuter du fait suivant : même si la détermination des règles est peut-être culturelle à court terme (ou peut-être traitée comme telle), est-il possible que les changements économiques de longue période influent sur la culture et la structure institutionnelle globale [Basu *et alii*, 1987, pp. 4-5] ? Mais, pour intégrer justement des déterminations de type économique et faire de l'économie une science empirique, il ne semble pas possible de garder l'acceptation de ce mot « économique » au sens du néoinstitutionnalisme. Ainsi, Sahlins [1972, pp. 186-192] montre comment l'intensification de la production, au sein du "mode de production domestique" est de nature politique et correspond aussi à une double exigence, à la fois économique et sociale. La redistribution affirme la solidarité et l'identité du groupe [p. 139], action nécessaire étant donnée la tendance anarchique à la dispersion des éléments constitutifs de la société primitive [pp. 140-144 et p. 180]. L'activité redistributive permet de contrer le jeu spontané des maisonnées primitives, rebelles à toute rationalité productive, lequel pourrait nuire à la subsistance même de l'homme [p. 178] : mais l'économie du pouvoir demeure peu efficace tant elle est subordonnée à l'impératif du don qui fonde le prestige [p. 188]. L'économie dont nous parle Sahlins est donc à comprendre *en dehors* du cadre « formel », propre au courant dominant, et dont le néoinstitutionnalisme ne s'est pas encore affranchi. Il conviendrait, nous semble-t-il de comprendre l'économie en un sens « substantif », au sens où Karl Polanyi et son école l'entend, pour réaliser de véritables synthèses interdisciplinaires²³.

Conclusion

Le réveil des approches fondamentalement néoclassiques en histoire, très évident durant les années 1970, contribue à faire prévaloir l'idée que l'évolution économique modèle les institutions de façon finalement optimale. Cette "nouvelle histoire économique", faisant fi de l'indétermination des rapports de force qui structurent les matrices institutionnelles, doit être discutée. Mais, il ne s'agit pas de jeter l'anathème sur toute forme d'analyse économique des institutions : il s'agit simplement de

²² En reprenant la terminologie de Field [1981, p. 187 et p. 190], fort critique envers North et Thomas, l'univers néoinstitutionnaliste fait appel à l'argument "conservateur" ou à l'argument "radical", selon le besoin.

²³ À n'en pas douter, cette opposition entre les deux sens du mot « économie » mériterait un article à part entière. Pour notre propos, il suffit de noter que Polanyi [1977], comme lecteur de l'édition allemande de la dernière version des *Principes* de Menger, éditée en 1923, écrit : « Ainsi que l'expliquait Menger, l'économie comportait deux "directions élémentaires", dont une était la "direction économisante", provenant de l'insuffisance des moyens, tandis que l'autre, celle qu'il appelait "direction technico-économique", provenait des exigences physiques de la production sans égard à l'abondance ou à l'insuffisance des moyens » [p. 22]. Menger opposait alors les économies d'échanges, pour lesquelles ses *Principes* avaient été écrits, aux économies "non-civilisées" : il mettait enfin en contraste l'acte économique en général (*wirtschaftend*, en allemand) à celui relatif à l'économie des moyens (*sparend*, en allemand) [p. 24]. D'où l'exposition par Polanyi [1957b, p. 239] de son concept que l'on peut qualifier de « post-mengerien » : « Le sens substantif tire son origine de la dépendance de l'homme par rapport à la nature et à ses semblables pour assurer la survie. Il renvoie à l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social ». Polanyi insiste sur la nécessité de disposer d'un tel concept qui permette l'appréhension des phénomènes économiques *quelles que soient les sociétés étudiées*. Il précise : « Le sens substantif [...] implique ni choix ni insuffisance. La subsistance de l'homme peut ou ne peut pas entraîner le besoin de choisir. La coutume et la tradition, en général, éliminent le choix et, si choix il y a, il n'a pas besoin d'être causé par les effets limitant d'une quelconque "rareté" des moyens » [Polanyi, 1977, p. 27]. Il n'est nul besoin de dire que le Menger, tel qu'on peut le lire dans l'édition allemande de 1923, a peu de chose à voir avec la tradition autrichienne au sens classique que revêt ce terme.

reconnaître les limites de ce genre d'exercice. North lui-même vise peut-être à la construction d'un paradigme autre que celui qui lui a valu le Prix Nobel. Rappelons que depuis une décennie, il regrette que ses explications fussent naguère trop unilatéralement fondées sur des considérations d'efficacité [North, 1990, p. 7]. La boîte de Pandore est ouverte car il n'est plus nécessaire de concevoir de façon fonctionnaliste les institutions pour élaborer des théories. Dans ces conditions, il sera peut-être possible de redonner du contenu empirique aux théories économiques intégrant l'histoire de façon plus satisfaisante.

Références

Adams J.,

[1988] "Trade and payments as instituted process : the institutional theory of the external sector", pp. 421-442 dans *Evolutionary economics, Volume II - Institutional theory and policy*, M. R. Tool (ed.), New York, M. E. Sharpe.

[1994] "The institutional theory of trade and the organization of intersocial commerce in ancient Athens", p. 80-104 dans C. M. Duncan et D. W. Tandy ed.

Arensberg M., Pearson H., Polanyi K., [1957] *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, introduction à l'édition française par M. Godelier, Paris, Larousse, 1975.

Andreau J.,

[2001] *Banque et affaires dans le monde romain*, Paris, Seuil.

[2003] "Les grandes stratégies économiques dans l'élite romaine", dans *Mentalités et choix économiques des Romains*, J. Andreau, J. France et S. Pittia, Bordeaux, Ausonius (eds), à paraître.

Austin M., Vidal-Naquet P., [1972] *Economies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris, Armand Colin, 1996.

Basu K., Jones E., Schlichte E., [1987] "the growth and decay of custom : the role of new institutional economics in economic history", *Explorations in economic history*, 24, Janvier.

Bresson A., [2000] *La Cité Marchande*, Université de Bordeaux III, Ausonius.

Briant P., [1980] "Communautés rurales, forces productives et mode de production tributaire en Asie achéménide", pp. 405-431, dans P. Briant *Rois, tribus et paysans - essais sur les formations tributaires au Moyen Orient ancien*, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

Chapman A., [1957] "Les enclaves des ports de commerce dans les civilisations aztèque et maya", pp. 137-167, dans Arensberg et alii [1957].

Dockès P. [1998] "La nouvelle économie institutionnelle, l'évolutionnisme et l'histoire", *Revue Européenne de sciences sociales*, n°110, pp. 77-96.

Duncan C. M., Tandy D., eds. [1994] *From political economy to anthropology - situating economic life in past societies*, Montréal, Black Rose books.

Denzau A. T., North D. C., [1995] "Shared mental models : ideologies and institutions", *Kyklos* (47), I, p. 3-31.

Field A. J., [1981] "the problem with neoclassical institutional economics : a critique with special reference to the North/Thomas model of pre-1500 Europe", *Explorations in economic history*, avril.

Finley M.,

[1959] « La civilisation grecque était-elle fondée sur le travail des esclaves », pp. 145-171, dans M. Finley [1984].

[1979] *Esclavage antique et idéologie moderne*, Paris, Les Editions de Minuit, 1981.

[1978] « L'empire athénien : un bilan » dans M. Finley [1984]

[1984] *Economie et société en Grèce ancienne*, introduction par B. D. Shaw et R. Saller, Paris : Editions de la Découverte.

- Goldin C., [1995] "Cliometrics and the Nobel ", pp. 191-208, *Journal of economic perspectives* (9), 2, Spring.
- Granovetter M., [1985] "Economic action and social structures : the problem of embeddedness", *American journal of sociology* (91), 3, pp. 481-510.
- Guéry A., [2001] *et alii*, n° spécial des *Cahiers d'économie politique* consacré à J. Commons, vol. 40-41.
- Humphreys S., [1969] "History, economics, and anthropology : the work of Karl Polanyi", *History and theory* (8), pp. 165-212.
- Lyttkens C. L., [1994] « A predatory democracy ? an essay on taxation in classical Athens », *Explorations in economic history*, 31, pp. 62-90.
- Mayhew A., [1982] "The first economic revolution" as fiction", *The economic history review* (35), 4, nov., pp. 568-571.
- Maier F.G., [1995] « Megaorganisation in Antiquity : the roman empire », *Journal of institutional and theoretical economics* (151), pp. 705-713.
- Mayhew A., Neale W. C., Tandy D., [1985] "Markets in the ancient near east : a challenge to Silver's use of evidence", *Journal of economic history*, vol. XLV, 1, march, pp. 127-134.
- Morris I., [1994] "The community against the market in classical Athens ", pp. 52-79 dans C. M. Duncan C. M., Tandy D., eds. [1994].
- North D. C.,
 [1977] "Markets and other allocation systems in history : the challenge of Karl Polanyi", *Journal of economic history* (6), 3, pp. 703-716.
 [1982] "Reply to "The first economic revolution" as fiction", *The economic history review* (35), 4, nov., p. 572.
 [1990] *Institutions, institutional change and economic performance*, New-York, Cambridge University Press, 1991.
- North D. C., Thomas R. P.,
 [1973] *L'essor du monde occidental*, Paris, Flammarion, 1980.
 [1977] "The first economic revolution", *The economic history review* (30), 2, pp. 229-241
- Polanyi K.,
 [1957a] « Le commerce sans marché au temps d'Hammourabi », pp. 51-62, dans Arensberg *et alii* [1957]
 [1957b] L'"économie en tant que procès institutionnalisé", pp. 239-260, dans C. Arensberg *et alii* [1957].
 [1977] *The Livelihood of man*, édité et préfacé par H. Pearson, New-York, Academic Press.
- Pollard S., [1984] "Transactions costs, institutions and economic history : comment", *Journal of institutional and theoretical history*, 140/1, pp. 18-19.
- Renger J., [1994] "On economic structures in ancient Mesopotamia ", *Orientalia* (63), 3, pp. 158-208.
- Rollinat R.,
 [1994] "De l'économie à l'histoire : la *new economic history*, analyses, controverses et bilan critique", *Economie et société*, série "Histoire quantitative de l'économie française", n°18, 3, pp. 5-40.
 [1997] *La nouvelle histoire économique*, Paris, Editions Liris.
- Rostovstev M., [1926] *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, introduction par Jean Andreau, Paris, Robert Laffont (1988).
- Sahlins M., [1972] *Age de pierre, âge d'abondance*, Préface de P. Clastres, Gallimard, 1984.
- Servet J. M., [1984] *Nomismata - Etats et origines de la monnaie*, Lyon, PUL.
- Silver M.,

[1983] "Karl Polanyi and markets in the ancient near east : the challenge of the evidence", *Journal of economic history*, vol. XLIII, 4, dec. 1983, pp. 795-823.

[1985a] "Karl Polanyi and markets in the ancient near east : reply", *Journal of economic history*, vol. XLV, 1, March, pp. 135-137.

[1985b] *Economic structures of the ancient near east*, Sydney.

Swedberg R., [1987] *Une histoire de la sociologie économique*, préface par A. Caillé et traduction de I. This, Desclée de Brower (1994).

Tartarin R., [1982] « La théorie des droits de propriété : vers un historicisme libéral », pp. 105-135, dans W. Andreff *et alii*, *L'économie fiction – contre les nouveaux économistes*, Paris, François Maspéro.

Vandenberg P., [2002] « North's institutionalism and the prospect of combining theoretical approach », *Cambridge Journal of Economics*, 26, pp. 217-235.

Weber M., [1923] *Histoire économique - esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Gallimard (1991).